



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE NOZAY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 21 FEVRIER 2007

Le mercredi 21 février deux mil sept à dix-neuf heures, le conseil de la communauté de communes de la région de Nozay, dûment convoqué le 13 février 2007, s'est réuni en session ordinaire à la salle De Grandmaison, Maison des Services Intercommunaux à Nozay, sous la présidence de M. François FAVRY, Président.

Titulaires présents : MM. François FAVRY, Robert BOMMÉ, Jean DUPAS, Jean BLANDIN, Jean-Claude PROVOST, Raphaël LEBRETON, Gérard TESSIER, Rémy FONTAINE, Alphonse RÉTHORÉ, Hubert DELAUNAY, André PINEL (un pouvoir), Mmes Thérèse AVRIL, Jocelyne POULIN.

Suppléants présents représentant un titulaire : Mme Monique JAMIN (représentant Loïc CHAUVIN), M. Pierre DEMERLÉ (représentant Jean-Pierre LEBRETON), Mme Jacqueline SEGALÉN (représentant Jean-Yves LANGLAIS)

Assistaient également à cette séance les délégués suppléants suivants : Mmes Annie OUISSE, Claire THÉVENIAU.

Titulaires excusés : MM. Jean-Pierre LEBRETON, Maurice BONNET (pouvoir donné à André PINEL), Jean-Yves LANGLAIS, Loïc CHAUVIN.

Suppléants excusés : MM Bruno ROBIN, Jean LEBASTARD, Clément PERRINEL, René PHILIPPOT, Lucien BOURDEAU.

Monsieur Raphaël LEBRETON a été élu secrétaire de séance.

FINANCES

Vote des subventions allouées aux associations

Sur proposition de la commission des finances, et, après avis des commissions thématiques concernées, le conseil communautaire procède au vote des subventions conformément au tableau joint en annexe 1 (compte 6574 du budget).

Vote des cotisations aux différents organismes partenaires

Le conseil communautaire adopte les propositions de la commission des finances concernant le vote des cotisations et adhésions aux différents organismes (compte 6281 du budget). Le tableau récapitulatif figure en annexe 2.

Travaux d'extension des bibliothèques de Treffieux et La Grigonnais

Dans le prolongement du transfert de compétences effectif depuis le 1^{er} janvier 2007, le conseil communautaire autorise M. le Président à signer une convention de délégation avec les communes de Treffieux et La Grigonnais pour confier à ces dernières la maîtrise d'ouvrage des travaux de création ou d'extension des bâtiments de leur bibliothèque.

Entretien de la bibliothèque « Tournepage »

Le conseil communautaire décide de rembourser à la commune de Nozay les heures de ménage effectuées en janvier 2007 dans les locaux de la bibliothèque « Tournepage » (montant de 117.10 €).

Définition du principe d'adhésion au SYDELA

Compte tenu des délibérations favorables des sept communes membres, le conseil communautaire

approuve le principe de l'adhésion de la communauté de communes de la Région de Nozay au SYDELA en lieu et place de ses communes adhérentes.

Mise à jour du tableau des effectifs préalable au vote du budget

Pour tenir compte de l'ensemble des modifications apportées depuis le 1^{er} janvier 2006, le conseil adopte le nouveau tableau des effectifs mis à jour au 1^{er} janvier 2007. Ce tableau figure en annexe 3.

SERVICES TECHNIQUES

SPANC

Le conseil communautaire adopte le cahier des charges nécessaire à la procédure de consultation du SPANC et approuve le règlement ainsi que les principes d'exonérations à savoir :

La redevance pour le contrôle du bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome, mentionnée dans le règlement du service, ne s'appliquera pas aux usagers qui auront fait l'objet d'un contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2012.

Le conseil instaure le principe du contrôle tous les 8 ans.

Comité de pilotage « évolution du site des Briuelles »

Le conseil désigne deux représentants à ce comité de pilotage :

Alphonse RÉTHORÉ, en qualité de titulaire
Loïc CHAUVIN, en qualité de suppléant.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Vente de terrains

Le conseil décide la vente des terrains suivants dans le parc d'activités de l'Oseraye :

Acquéreurs	Référence cadastrale des terrains	Superficie du terrain	Prix du terrain hors TVA au mètre carré	Prix des parcelles hors TVA
SCI MAX (transports BENOIT) Mondoucet 44390 SAFFRÉ	Terrain provenant de la division des parcelles ZT 116 ZT 224 ZT 265	5 502 m ²	8 €	44 016 €
SCI ESPACE XL 55 rue Saint Jean 95300 PONTOISE	ZV 174	10 068 m ²	8 €	80 544 €
Société SOFIANE INDUSTRIE 11, rue de la Verrerie 44000 NANTES (ou toute société s'y substituant)	ZV 167 ZV 173 F 607 TOTAL	9 642 m ² 1 500 m ² 103 m ² 11 245 m ²	10 €	112 450 €

Il décide de vendre à la SAS BIOLAIT le lot n° 6 dans la zone de la Lande à Saffré, d'une surface de 1 503 m², pour un prix de 20 000 € hors TVA.

Atelier relais Clean Attitude

Le conseil prend acte des trois avenants aux marchés de construction de l'atelier relais, dont la plus value globale est de 5 914,90 € HT.

Il autorise M. le Président à signer le bail avec la société Clean Attitude pour l'utilisation des locaux sur une durée de 23 mois moyennant un loyer mensuel de 1 200 € HT.

CULTURE

Le conseil sollicite des fonds européens LEADER+ pour le projet de mise en réseau des bibliothèques du territoire. Le plan de financement est le suivant sur une durée de 19 mois :

poste de dépenses	montant en euros	nature des concours financiers	montant en euros	pourcentage
salaires de l'assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques	42 578.62 €	autofinancement	9 987 €	20%
frais de déplacement	1 978.95 €	Etat DRAC	16 625.00 €	33.30%
ordinateur portable	729.99 €	Département	15 437.50 €	30.92%
base de données "Agate"	1 006.00 €	Europe FEOGA LEADER+	7 882.06 €	15.79%
vidéo projecteur	1 398.00 €			
copieur (70% du coût)	2 240.00 €			
TOTAL	49 931.56 €		49 931.56 €	100.00%

PROCHAINES REUNIONS

27/02 à 18H : Bureau communautaire
13/03 à 18H : Bureau communautaire
14/03 à 18H : Commission finances
21/03 à 9H : Conseil Communautaire à la salle du temps libre à Treffieux.

A NOZAY, le 26 février 2007

Le Président,

François FAVRY

Définition des sigles

CCRN : Communauté de Communes de la Région de Nozay
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif